

AUTO-ECOLE DU CHAMP DE MARS**SAS BOURRET**

Au capital de 28 992 €

**10 Rue Auguste Bouchet
07200 AUBENAS****38 Rue Albert Seibel
07200 AUBENAS****Tél. : 04 75 35 04 05****FIMO-FCO-PASSERELLE MARCHANDISES ET VOYAGEURS**

Auto-école Agréée n° d'identification E 02 007 01970

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 07 00315 07

22-F-BOU-01**N° SIRET 411 519 085 000 12 – RCS 411 519 085****N° DE GESTION 97 B 68****CODE APE : 8553Z**

N° INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 49 411 519 085 0012

Courrier électronique : sarl.autoecole.bourret@orange.fr*** TARIF AAC AU 01.04.2026****FORMATION INITIALE (payable en 2 fois soit 675.50 €)****1351,00 € TTC**

Frais de constitution de dossier, Kit avec livre de code

120,00Préparation au code avec accès internet « pass rousseau » valable 6 mois
(en distanciel à domicile)**35.00**

Evaluation de départ

52.00

20 heures de cours de conduite x 52,00 €

1040,00

RDV Préalable avec parents 2h x 52,00 €

104.00**1ER RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUE :****92,00 € TTC**2 heures en salle pour la phase théorique avec vidéos
et entretien avec accompagnateur + 1 heure de conduite**2EME RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUE :****153,00 € TTC**

Idem que 1 er rvp

92,00

Frais d'accompagnement au permis

52,00

Livret oral B

9,00**TOTAL ENSEMBLE FORMATION JUSQU'AU PERMIS****1596,00 € TTC**

Si un nombre supérieur de leçons de conduite s'avère nécessaire, en accord avec le ou les accompagnateurs dont la présence est obligatoire à l'occasion des derniers cours pratiques, la formation pourra être poursuivie au tarif en vigueur ainsi que pour toute demande d'examen supplémentaire.

PERMIS B ET AAC

GERANT : Didier BOURRET

FORMATEURS: Bruno KEHR

Didier BOUCHER

Annie MIGUET

Nicolas GASCON

(les formateurs peuvent prendre maximum 2 élèves par véhicule en simultané)

CORINNE FOURNIER secrétaire B/AAC/2 ROUES/stages récupération de points

- **MARDI :** 9H00 - 12H00 ET 13H00 - 17H00
- **MERCREDI :** 9H00 - 12H00 ET 13H00 - 17H00
- **JEUDI :** 9H00 - 12 H00 ET 13H00 - 15H00
- **VENDREDI :** 9H00 - 12H00 ET 13H00 - 17H00
- **SAMEDI:** 8H30 - 12H00

POUR NOUS JOINDRE :

AUTO ECOLE BOURRET

10 RUE AUGUSTE BOUCHET

07200 AUBENAS

TEL : 04.75.35.04.05

MAIL : sarl.autoecole.bourret@orange.fr

Site WEB : www.auto-ecole-bourret.fr



Auto ecole du champ de Mars. SAS BOURRET

SITES INTERNET POUR PASSER L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE

www.objectifcode.com

laposte.fr/lecode

POUR TOUTE INSCRIPTION SUR L'UN DE CES SITES PREVOIR UN REGLEMENT DE 30 € PAR CARTE BLEUE

PROGRAMME DETAILLE DES FORMATIONS - PERMIS B – AAC

CONDUITE ACCOMPAGNEE

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B - AAC.

COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité	• Suivre un itinéraire de manière autonome
• Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	• Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	• Croiser, dépasser, être dépassé.	• Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
• Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	• Adapter l'allure aux situations.	• Passer des virages et conduire en déclivité.	• Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à
• Démarrer et s'arrêter.	• Tourner à droite et à gauche en agglomération	• Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.	• Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
• Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	• Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	• S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	• Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la
• Utiliser la boîte de vitesses.	• Franchir les ronds-points et les carrefours à sens	• Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	• Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et
• Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	• S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	• Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes.	• Pratiquer l'éco-conduite.
• Regarder autour de soi et avertir.		• Conduire quand l'adhérence et la visibilité	
• Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		• Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...	

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : 20 Heures de conduite Minimum • Un rendez-vous préalable • Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée • Au moins 2 rendez-vous pédagogiques chaque rendez-vous se compose de (1 heure de rendez-vous pratique et 2 heures de rendez-vous théorie collectives en salle)

Lieu de la Formation : AUBENAS

Date(s) : Nous consulter

TARIF sur devis

Modalités et délais d'accès à la formation : Après entretien 7 à 30 jours

AUTO ECOLE BOURRET 10 RUE AUGUSTE BOUCHET 07200 AUBENAS

N° siret 4 1 1 5 1 9 0 8 5 0 0 1 2 – N° E 02 007 01970

Téléphone 04.75.35.04.05– Mail : sarl.autoecole.bourret@orange.fr–

PUBLIC VISE : TOUT PUBLIC

PREREQUIS

Avoir 15 ans

- Avoir satisfait à une évaluation préalable
- Etre titulaire de l'ASSR 2 si moins de 21 ans ou être titulaire d'un premier permis

- **La formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation, le conducteur, la route, la réglementation, les gestes de premiers secours, les éléments mécaniques, les règles d'utilisation du véhicule.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B, après la période de conduite accompagnée minimum de 1

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

METHODES PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités

CONDITIONS D'EXAMENS THEORIQUES ET PRATIQUES

- **EPREUVE THEORIQUE GENERALE** : 40 questions à choix multiples (QCM) il faut au moins 35 réponses exactes pour être admis
- **EPREUVE PRATIQUE** : la durée totale de l'épreuve dure environ 32 mn. L'épreuve comprend : une conduite dans diverses situations en agglomération et à allure soutenue sur route et/ou autoroute, la réalisation d'un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. Des vérifications sous formes de 3 questions orales.
Pour être reçu, vous devez obtenir au minimum 20 pts et ne pas commettre d'erreur éliminatoire

ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

NOM / PRENOM :

DATE :

SIGNATURE :